



CREDIT
AGRICOLE
DU MAROC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE RELATIF À L'EXERCICE 2021 ET AU PREMIER TRIMESTRE 2022 PAR L'AMMC

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC- a enregistré, en date du 24 juin 2022 et sous la référence N° EN/EM/011/2022, le document de référence relatif à l'exercice 2021 et au premier trimestre 2022 du Crédit Agricole du Maroc (CAM).

À la date d'enregistrement du document de référence précité, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôt par le CAM est composée :

- Du présent document de référence du CAM relatif à l'exercice 2021 et au premier trimestre 2022, enregistré par l'AMMC le 24 juin 2020 sous la référence N° EN/EM/011/2022 ;
- De la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC en date du 22 Novembre 2019 sous la référence N° EN/EM/008/2019.

Le dossier d'information du CAM est tenu à disposition du public selon les modalités suivantes :

- Il est disponible, à tout moment, dans les lieux suivants :

A. Siège social du Crédit Agricole du Maroc : Place des Alaouites – BP 49 – 10 000 Rabat (05.37.21.71.88) ;

B. Sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma) ;

C. Sur le site du CAM (www.creditagricole.ma).